



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 17

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 22/03/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 29 mars 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE, MM. GAILLARDET, DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), Mme DAUGREILH, M. DUCASSE, Mme ULMANN.

**Etaient excusés :** Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

**Etait absente non excusée :** Mme DUBOIS-MAURY

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B**

**Délibération n°6**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet : Ville de TARTAS – Création d'un poste d'agent d'animation dans le cadre du dispositif Contrat unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le Service EASA à temps complet – animations diverses et activités périscolaires**

Dans le cadre du fonctionnement des services municipaux tout au long de l'année, il convient de recruter, dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement, au sein du service EASA (*Education Associations Sport Animation*) un agent à temps complet, profil animateur, pour les animations diverses et activités périscolaires.

Il est indiqué que la rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire.

Il est proposé à notre assemblée de donner un avis favorable, et d'autoriser M. le Maire à pourvoir à son recrutement.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget principal de la commune chapitre 012.

**Après en avoir délibéré**

.../...



**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable.

**AUTORISE** M. le Maire à pourvoir à son recrutement et à la signature de la convention avec le pôle emploi et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget principal de la commune chapitre 012.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire,**

**Jean-François BROQUÈRES**